

# Saint-Hélen

## Conseil. Toilettes et chaudière en travaux

Les élus se sont réunis en conseil municipal, jeudi.

**École.** La participation qui sera versée pour 66 élèves de la commune fréquentant les classes de primaire de l'école privée a été validée. Pour déterminer ce montant, ils ont pris en compte les dépenses de fonctionnement en primaire à l'école publique : fournitures scolaires et fournitures d'entretien, chauffage, eau, téléphone, assurances, transport, personnel d'entretien... Le coût moyen d'un élève de primaire à l'école communale s'élève à 403,56 €. L'Ogec de l'école Saint-Yves percevra donc une participation de 26.634,96 €.

**ALSH.** Commun à Saint-Hélen et à La Vicomté, l'ALSH a été ouvert 19 jours durant l'été 2017. 74 enfants (52 familles) y ont été inscrits : 60 de Saint-Hélen (41 familles), 5 de La Vicomté (4 familles) et 9 hors commune (7 familles). La fréquentation

représente 743 journées de présence, soit une présence moyenne journalière de 39,11 enfants. 20.354,39 € ont été enregistrées en dépenses contre 13.703,99 € en recettes, 6.650,40 € restant à charge. Conformément à la convention qui lie les deux communes, la participation de La Vicomté s'élève à 853,77 €.

**Toilettes publiques.** La réfection de toilettes publiques dans le bourg sera confiée au cabinet d'architecte Doisneau de Saint-Nazaire. Le local sera réaménagé, avec deux WC, un urinoir et un lavabo. Une partie des travaux sera effectuée par le Sivom (démolition, maçonnerie, construction de la rampe, parking) et en interne, par les employés communaux (peinture). Les lots électricité, carrelage, plaquage seront confiés à des entreprises locales. Les nouveaux WC seront adaptés pour les personnes à mobilité réduite. Les honoraires de la mission architecte s'élèvent à 2.723 € HT

(calcul d'honoraires au temps passé : 49 h x 50 €, plus frais de mission). Une subvention, après chiffrage, sera sollicitée auprès de Dinan Agglomération, dans le cadre des aides attribuées aux communes.

**Chaudière de l'école.** Elle est à changer, après trente ans de service. Deux devis sur les quatre reçus ont été retenus par la commission. La proposition de l'entreprise Potdevin, basée à Evran (plus détaillée techniquement) a été retenue, pour une chaudière à condensation de 45 kwatt, qui permet 25 % d'économie par rapport à une chaudière classique. Le total du devis s'élève à 13.397,60 € HT, pour les changements de la chaudière, de la cuve à fuel et des tubages, le nettoyage du circuit du plancher chauffant et les radiateurs. Les travaux débuteront au cours des prochaines vacances scolaires.

*À suivre...*